



15 novembre 2021 - mises à jour

Ces mesures sont sujets à changement à TOUT moment selon les consignes et recommandations des différentes instances: santé publique, gouvernement du Québec, ville de Lévis, etc...

Mesures sanitaires en situation de Pandémie (Covid-19) pour la pratique de la danse

Mesures principales s'appliquant à TOUS les lieux de danse :

Passeport vaccinal:

Tous les élèves de 13 ans et plus et les parents participants au cours de danse enfantine 2-3 ans avec parent devront présenter leur passeport vaccinal valide (format papier, format PDF sur appareil mobile ou à partir de l'application VaxiCode) en plus d'une preuve d'identité avec photo. Cette démarche ne sera faite qu'une fois en début de session et par la suite pour tout nouvel élève et parent participant du cours de danse enfantine 2-3 ans avec parent,

Les enfants de 12 ans qui auront 13 ans au cours des sessions d'automne ou d'hiver devront répondre à cette condition au plus tard à leur date anniversaire, il est recommandé de présenter leur preuve vaccinale en début de session où aussitôt qu'ils ont leur preuve valide (puisque les consignes sont différentes dans les cours où TOUS les élèves ont leur passeport vaccinal).

Les parents accompagnateurs qui viennent porter et chercher leurs enfants de 10 ans et moins dans l'école **NE DOIVENT PAS** présenter le passeport vaccinal.

Reconnaissance du risque et santé:

L'École Élédanse procède à l'étude et à l'application des exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter les mesures nécessaires à cet effet. Cependant il est impossible de garantir que vous (ou votre enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal) ne serez pas infecté par la COVID-19. De plus, votre participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter la COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

l'élève et son parent accompagnateur doivent demeurer à la maison s'ils présentent des symptômes qui s'apparentent à la COVID-19 (fièvre, toux, etc.), en cas de doute ou si l'élève a été en

contact avec une personne affectée ou en quarantaine ou s'il présente des risques d'avoir contracté le virus. Informer l'école de tout résultat positif d'un test de COVID-19.

Hygiène, mesures sanitaires et distanciation:

Stations de désinfections des mains à l'entrée,

Respect de la distanciation physique pour les groupes d'enfants, les groupes enfants-ados (avec et sans passeports vaccinal à cause des différents âges) et les groupes de danse enfantine avec parent et danse maman-bébé:

- **1 mètre entre tous:** pour les parents accompagnateurs, les professeurs, les assistantes et les employés,
- Les contacts étroits, de courtes durées et peu fréquents sont permis entre les élèves dans les cours.

Pour les groupes d'adolescents et adultes où TOUS les élèves ont leur passeport vaccinal :

- **Aucune distanciation**

Port du couvre-visage obligatoire:

- En tout temps pour tous les élèves de 10 ans et plus, les parents accompagnateurs, les assistantes et les professeurs,
- Recommandé pour les 2 à 9 ans,
- En classe, les seuls moments où le couvre-visage pourra être retiré sont: lors d'exercices au centre et à la barre sans ou avec peu de déplacements et lorsque les élèves boivent, la consigne sera donnée par le professeur,
- **Peut être retiré dans les cours d'adolescents et d'adultes où tous les élèves ont leur passeport vaccinal,**
- Le professeur et l'assistante pourront le retirer seulement lorsqu'ils seront à une distance assurée de plus de **1 mètre** des élèves.

Par mesure de prévention, et puisque qu'il n'est pas possible de laver le plancher entre chaque cours de danse de loisir, les exercices au sol seront réduits, et tous les élèves de multi-danse, jazz préparatoire, jazz et contemporain devront porter des demi-pointes ou chaussettes,

L'utilisation d'accessoires partagés sera réduit, s'il y a utilisation ceux-ci seront désinfectés régulièrement par les professeurs et/ou assistantes et/ou élèves,

Nettoyage accru des planchers et surfaces fréquemment touchées,

Mode de paiement privilégié: par carte de crédit en ligne ou par téléphone, sinon poster les chèques au 17 Notre-Dame, venir les porter dans le boîte aux lettres noire ou à la réception dans une enveloppe scellée bien identifiée (l'administration de jour fera le suivi par la suite avec le client, pour éviter l'utilisation et transmission de papier),

Pour les cours de danse enfantine 2-3 ans avec parent, l'enfant inscrit doit être de la même bulle familiale que l'adulte,

Pour les cours de danse de couple, deux personnes peuvent s'inscrire ensemble même s'ils ne vivent pas sous le même toit.

Capacité des bâtiments réduite, circulation et ce qu'il faut avoir

Un seul parent doit accompagner son enfant, pour les 2-6 ans (celui-ci aidera pour habillage-déshabillage) pour les cours de danse enfantine, danse créative, multi-danse, jazz et ballet préparatoire 1,2, dans la mesure du possible le parent doit venir seul avec son enfant-élève afin de nous aider à respecter la limite de capacité du bâtiment,

Les élèves de 12 ans et plus doivent entrer seuls dans l'école (dans la mesure du possible les 7-11 ans également),

Temps de battement de 10 minutes entre chaque cours de danse pour faciliter la circulation et les sorties,

Arrivée au cours à l'heure juste, ne pas arriver à l'avance,

Accès limité aux salles de bains (prévoir le plus possible),

Fontaine d'eau pour remplissage seulement,

L'élève doit avoir son costume de danse sous ses vêtements de tous les jours et avoir déjà les cheveux attachés, un masque (10 ans et plus), un sac à dos ou de sport assez grand pour contenir tous les effets personnels dont le manteau, demi-pointes, chaussettes, selon le genre de cours, une gourde d'eau au besoin et papiers mouchoirs. Également un sac de plastique résistant pour y mettre 2 paires de chaussures/bottes d'extérieur,

Le parent a la responsabilité de son enfant dès la fin du cours, il est de sa responsabilité d'être au lieu identifié à la du cours,

Mesures spécifiques par lieux:

Maison de la musique Bernard-Bonnier (17 Notre-Dame)

Capacité des bâtiments réduite, circulation:

En raison de leur exiguïtés les vestiaires et salle d'attente sont fermés aux clients, les parents ne pourront pas attendre dans la bâtisse,

Des stations-vestiaires à 2 mètres seront identifiées dans les studios où l'élève y laissera ses effets,

Seulement les parents des enfants de 2-6 ans (danse enfantine, danse créative, multi-danse, ballet et jazz préparatoire 1,2) pourront et devront entrer dans les studios pour aider leurs enfants à l'habillage/déshabillage,

Entrée / sortie en sens unique pour les employés, clients de l'Accroche Notes, et clients d'Élédanse studio Rez-de-chaussée (116): entrée par devant (rue Notre-Dame), sortie par le côté, rue Gauvreau), le professeur fera l'accueil dans le hall près de la porte du studio,

Pour désengorger l'entrée principale, les clients d'Élédanse des cours du studio 005 (sous-sol), entreranno et sortiront par la sortie de secours du studio, dans la cour arrière, le professeur fera l'accueil à la porte, **lorsqu'il y aura de la neige les clients devront passer par le garage de toile,**

Presque tous les corridors en sens uniques, suivre les flèches,

Entrée et sortie différente pour le studio 116,

Les chaussures/bottes d'extérieures devront être enlevées par les élèves et parents des 2-6 ans qui entrent dans les studios pour aider les enfants:

- devant la porte du 116, et les mettre dans le sac de plastique avant d'entrer dans le studio,
- en bas de l'escalier de la sortie de secours du 005, être mise dans le sac de plastique et déposer le sac dans les étagères.

Pour éviter une congestion dans le hall, si votre question n'est pas urgente, nous vous invitons à téléphoner en semaine de jour afin de poser vos questions à l'administration plutôt que de vous rendre au comptoir de réception.

Centre communautaire Pintendre (807 rue Olympique et St-Henri (Salle des Bâtisseurs au Centre récréatif)

Des stations-vestiaires à 2 mètres seront identifiées dans les studios où l'élève y laissera ses effets,

Seulement les parents des enfants de 2-6 ans (danse enfantine, créative, multi-danse, jazz et ballet préparatoire 1,2) pourront et devront entrer dans les studios pour aider leurs enfants à l'habillage/déshabillage, les autres doivent dans la mesure du possible entrer seuls, du moins après le 1er cours,

Suivre les indications pour les sorties.

Studio Action Détente, St-Agapit

Le vestiaire sera accessible seulement pour habiller/déshabiller les élèves, aucun parent ne pourra attendre dans le vestiaire, les stations-vestiaires y seront séparées à 2 mètres,

Entrée et sortie portes différentes

En cas d'éventuel reconfinement des loisirs imposé par la santé publique et les instances gouvernementales, les cours basculeraient en ligne:

POLITIQUES COURS EN LIGNE:

- L'heure du cours en ligne sera quelque peu modifiée,
- Parce que l'attention n'est pas la même, que l'espace est plus limité pour les déplacements et le travail de sous-groupe, la plupart des cours pour enfants et adolescents d'une durée régulière de 1h et plus seront réduits de 15 minutes,

- L'horaire final du cours, Le lien Zoom ainsi que la procédure de connexion vous sera envoyée quelques jours avant votre premier cours,
- Le participant comprend que le cours en ligne n'offre pas une supervision optimale des mouvements. Chaque participant accepte les risques de blessures reliés à l'activité physique pratiquée. Chaque participant doit respecter ses limites et s'assurer que l'environnement où il pratique l'activité soit sécuritaire. L'école Élédanse et l'enseignant ne sont pas responsables de toutes blessures qui seraient causées en lien avec la vidéo présentée.

Références:

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

CNESST

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT DE LA DANSE